

## **Droit réel principaux**

Par chocolateblack, le 10/12/2014 à 15:34

Bonjour en révisant mon cour d'introduction au droit je n'ai pas compris pourquoi dans les droits réel principaux il était impossible de posséder l'abusus le fructus et l'usus en même temps.

Par gregor2, le 10/12/2014 à 16:29

Bonjour, erreur de recopiage ... Ça dit quoi exactement ?

Par chocolateblack, le 10/12/2014 à 20:32

Excusez moi mais je n'ai pas compris le sens de votre question